

Proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de 150'000 francs destiné à assurer la pérennité de l'activité de Genèv'Roule pour l'année 2002

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Préambule

La présente demande de crédit vise à assurer la pérennité de Genèv'Roule dont l'activité est: le prêt, la location et le recyclage de vélos. Elle a obtenu la mention du Prix cantonal de l'environnement 2000.

Exposé des motifs

L'activité de Genèv'Roule dépend de la Croix-Rouge genevoise. Cette dernière avait décidé de se retirer de ce projet dès mars 2002 afin de se recentrer sur des activités plus traditionnelles.

Afin d'assurer la continuité des salaires et de l'activité de Genèv'Roule, des discussions ont eu lieu entre la Croix-Rouge et le Conseil administratif. La Croix-Rouge ayant accepté de reporter à septembre 2002 la cessation de cette activité, la présente proposition, si elle est acceptée par votre Conseil, permettra d'assurer la continuité desdites activités.

Présentation de l'activité de Genèv'Roule

Genèv'Roule est à la fois :

- un programme de promotion de l'écomobilité et du développement durable (Agenda 21) qui participe à des manifestations organisées par les autorités genevoises, telles que la journée « En ville sans ma voiture », la semaine « Vélo passe-partout », etc.

- un programme d'occupation et de réinsertion sociale qui offre une occupation valorisante aux requérants d'asile et aux personnes au bénéfice du RMCAS (revenu minimum cantonal d'aide sociale), en proposant une formation en matière de service à la clientèle, de la mécanique, des langues, de la sécurité routière et du recyclage

- une prestation touristique importante
- une forme de promotion de la santé publique (relais de la fondation « Promotion Santé Suisse »)

Genèv'Roule est ouvert 7 jours sur 7 à l'arcade de Montbrillant, et installe des points de location mobile aux Bains des Pâquis, à la plaine de Plainpalais et à la place du Rhône et à la demande sur d'autres lieux.

En 2001, 16'807 vélos ont été prêtés (vélos avec publicité), 6'715 loués. Les vélos sont utilisés tant par les touristes de passage que par la population locale. L'activité a représenté 4'400 journées de travail soit 34'000 heures.

En 2001, Le personnel se composait de :

- 1 responsable (100%)
- 3 collaborateurs, dont un mécanicien (300%)
- 1 personne pour la recherche de sponsors (6 mois à 60%)
- 6 civilistes
- 4 stagiaires
- 78 requérants d'asile

Dans l'avenir immédiat il est prévu de renforcer la coopération en partenariat avec les services sociaux de la Ville et du Canton (emploi pour les réfugiés statutaires) ainsi qu'avec les milieux de la santé et du tourisme.

Parallèlement à la politique de stationnement que la ville souhaite développer en périphérie, l'association Genèv'Roule envisage de mettre en place une prestation de location de vélos dans les parkings d'échanges (Park & Bike). Ceci en complémentarité des prestations de Park & Ride mises en place en collaboration avec les TPG.

La recherche de sponsors sera intensifiée et professionnalisée dans le but de permettre une diminution des subventions à long terme.

La Ville de Genève a d'ores et déjà engagé des négociations avec les CFF visant à installer un parking à vélos gardé à la gare de Cornavin dans le

courant de l'année 2002. Il est prévu de confier la gestion, la surveillance et la maintenance de ce parking à Genèv'Roule.

Réponse aux motions, postulats, questions écrites, pétitions, etc.

La présente proposition répond de manière anticipée à la motion M-237 « Pour un soutien municipal à Genève'Roule » de MM. Roberto Brogginini et Roger Deneys.

De même, cette proposition répond également de manière anticipée à la motion M-251 « pour une consigne à bicyclettes près de la gare Cornavin », de MM. Alain Marquet, Alain Gallet, Roberto Brogginini, Pierre Losio, Damien Sidler, Marc Dalphin, Jean-Pascal Perler, Georges Breguet et Mme Christina Matthey.

Estimation du coût :

Frais de personnel	salaires / charges soc.	390'000
	indemnités réfugiés	132'000
	mandats de gestion	90'000
Frais fixes	vélos /matériel div.	86'000
	promotion	20'000
	loyer / électricité / entr.	31'000
	admin/frais expl.div.	23'700
	<u>Total Charges</u>	<u>772'700</u>
Produits	location/réparation/vente	140'000
	sponsoring	150'000
	OFAS	135'000
	<u>Total Produits</u>	<u>425'000</u>
	<u>Résultat net</u>	<u>-347'700</u>

Selon le budget ci-dessus, le déficit d'exploitation pour l'année 2002 est estimé à 347'700 francs. La Croix-Rouge assumera un montant de 197'700. Par conséquent, 150'000 francs sont encore nécessaires pour assurer les activités de Genève'Roule jusqu'à la fin de l'année 2002.

Pour les années suivantes, il sera proposé d'inscrire au budget de la Ville de Genève une subvention annuelle en faveur de Genève'Roule qui pourra être dégressive au fil des années, en fonction du résultat du sponsoring .

Au bénéfice de ces explications, nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les conseillers, à approuver le projet d'arrêté ci-après :

PROJET D'ARRETE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu l'article 30, alinéa 1, lettres e et m de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

Sur proposition du Conseil administratif,

arrête

Article premier. - Il est ouvert au Conseil administratif un crédit budgétaire supplémentaire de 150'000 francs, destiné à assurer la pérennité de l'activité de Genève-Roule en 2002.

Art. 2. – La dépense prévue à l'article premier sera financée par une économie équivalente dans le budget de fonctionnement 2002 de la Ville de Genève ou par un revenu supplémentaire équivalent.

Art. 3. – la charge mentionnée à l'article premier sera imputée sur le compte N° 36506, cellule N° 230402, service entretien du domaine public.